



# **S**wiss<sup>®</sup> Salary **Learn**

## Update 5064.000

Date: 14.11.2024  
Pour plus d'informations: [learn.swissalary.ch](http://learn.swissalary.ch)



**S**wiss<sup>®</sup>  
Salary

# Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

**copyright 1998 - 2024 Swisssalary Ltd.**

Date de la modification: 14.11.2024

## Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)  
Bernstrasse 28  
CH-3322 Urtenen-Schönbühl  
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77  
support@swisssalary.ch  
swisssalary.ch

## Média social

Youtube  
Facebook  
Instagram  
LinkedIn  
Xing  
X

## Certification

Swissdec

# Index

1	Update 5064.000   User	
1.1	Update 5064.000   Introduction	7
1.2	Downgrade   5061.300	8
1.3	Employé	8
1.3.1	Liste employé   Message d'erreur en cas de dépassement de texte	8
1.3.2	Fiche employé   Infobulle Suppression du code d'enregistrement	9
1.3.3	Fiche employé   Motif de fin de contrat obligatoire	9
1.3.4	Fiche employé   Nationalité Liechtenstein	9
1.3.5	Fiche employé   Permis de séjour	10
1.3.6	Fiche employé   Fonction TimeMachine	10
1.3.7	Fiche employé   Activité en %	10
1.3.8	Fiche employé   Salaire LPP fictif	10
1.3.9	Fiche employé   Message Salaire LPP fictif	10
1.3.10	Fiche employé   Données concernant le partenaire	10
1.3.11	Fiche employé   Champ Parent isolé	11
1.3.12	Fiche employé   Champ Autres occupations	11
1.3.13	Fiche employé   Champ Jours de travail CH	11
1.3.14	Fiche employé   Frontaliers France nouveaux champs	11
1.3.15	Fiche employé   EasyRapport Visa	11
1.3.16	Banque du personnel   QR-IBAN	11
1.3.17	Banque Employé   Supprimer QR IBAN	12
1.3.18	Statistiques du personnel   Affectation	12
1.3.19	Copier employé   Image personnelle	12
1.3.20	Employé Image   Supprimer l'image	12
1.3.21	Infobox Dossier personnel   Restrictions de la gestion des documents	12
1.4	Traitement de salaire	12
1.4.1	Traitement de salaire   Itération pour le salaire net	12
1.4.2	Traitement des périodes de travail concernant les mois reportés   Départ de l'entreprise	13
1.4.3	Traitement de salaire   Calculer l'Activité en % sans ajustement LPP	13
1.4.4	Genre de salaire avec calcul du taux et du facteur   Centre de coûts	13
1.4.5	Impôt à la source   Correction du tarif annuel Cantons	14
1.4.6	Impôt à la source   correction tarifaire rétroactive avec traitement de salaire supplémentaire	14
1.4.7	Impôt à la source   Paiement ultérieur après le départ	14
1.4.8	SPS ISO 2022   Conversion standard avec nouveau schéma	14
1.4.9	Traitement de salaire   Fichiers dans Factbox	14

	1.4.10	Comptabiliser salaire   Message d'erreur coûts journal des saisies	14
1.5		Rapport	15
	1.5.1	Décompte salaire   Commentaire avec %	15
	1.5.2	Décompte salaire   Adresse Email	15
	1.5.3	Certificat de salaire   Code-barres	15
	1.5.4	Certificat de salaire   DocID	15
	1.5.5	Certificat de salaire   Rectificatif	15
	1.5.6	Supplément   Les employés autrichiens au Liechtenstein	15
	1.5.7	Liste genre de salaire A4H et A4T   Clé de tri	16
	1.5.8	Extrait de compte   Clé de tri	17
	1.5.9	Compte salaire personnel A4   Effectifs	17
	1.5.10	Compte salaire   Types de salaire fictifs	17
	1.5.11	Liste des absences   Tri	17
	1.5.12	Feuille de validation COFI   Sélection du dernier traitement de salaire	17
	1.5.13	Protocole de modification de salaire   Échantillon de données dans Excel	17
	1.5.14	Coordination de compte   Sortie vers Excel	18
	1.5.15	Rapport d'activité   Traduction Mois	18
	1.5.16	Contrôle visa   Exécution dans un journal vide	18
	1.5.17	Rapport History Report   Date de calcul de la IS	18
	1.5.18	Feuille employé   Autorisation de séjour du partenaire	18
	1.5.19	Attestation de l'employeur AC   Désignation du paragraphe 21	18
	1.5.20	Attestation de l'employeur AC   13ème salaire	19
	1.5.21	Attestation de l'employeur AC   Gratification	19
	1.5.22	Attestation de l'employeur AC   Motif fin de contrat	19
	1.5.23	Attestation de l'employeur AC (int)   autres paiements	19
	1.5.24	Décompte Impôt à la source   Filtre Groupe décompte	19
	1.5.25	Décompte Impôt à la source   Numéro de décompte	19
	1.5.26	Lettre en série   Clé d'enregistrement Direct	19
	1.5.27	Lettre en série   Extension de la fonction de filtrage	20
1.6		Déclaraion de salaire	20
	1.6.1	Annoncer salaire   Impôt à la source Paiement complémentaire	20
	1.6.2	Annoncer salaire   Impôt à la source corrections	20
	1.6.3	Annoncer salaire   Erreur de date de l'impôt à la source	20
	1.6.4	Swissdec 5.3   Frontaliers avec la France	20
	1.6.5	Statistiques   heures de travail salaire horaire	20
	1.6.6	Déclaration de salaire fichier XML   Version standard	21
	1.6.7	Déclarations LPP   Réponse	21
	1.6.8	Déclarations LPP   Afficher la réponse	21
1.7		Interfaces	21

1.7.1	Importation de données salariales avec Excel   Importation de valeurs vides	21
1.7.2	Importation de données salariales avec Excel   Ajustement des taux d'occupation	21
1.7.3	SmartPort   Statistiques Formations	22
1.7.4	UKA 8.9   numéro SYMIC	22
1.8	Administration	22
1.8.1	Rollencenter Mon personnel   Importation de document	22
1.8.2	Rollencenter   Shortcuts	22
1.8.3	Donnes de base salaires   Dernier jour de semaine	22
1.8.4	Fiche genres de salaire   Statistiques	23
1.8.5	Données de base salaires   Domaine IS Paramètres	23
1.8.6	Données de base salaires   Domaine IS	23
1.8.7	Données de base salaires   ToolTipp N° UID	23
1.8.8	Données de base salaires   Champs Mise à jour	23
1.8.9	Données de base salaires   Modèle due journal de travail	23
1.8.10	Données de base salaires   Infobulle pour les décimales	24
1.8.11	Carte de contact   Prénoms et noms	24
1.9	KLE	24
1.9.1	KLE   Salaire horaire stable - Données de base salaires	24
1.9.2	KLE   Suppléant	24
1.9.3	KLE   Salaire annuel en cas d'engagement en cours de mois	24
1.9.4	KLE   Confirmation de clôture de dossier	25
1.9.5	KLE   Groupe de travail bloqué	25
1.9.6	KLE   Déclaration de sinistre de salaire	25
1.9.7	KLE   Marqué comme fermé	25
1.9.8	KLE   Déclaration de sinistre sans données salariales	25
1.10	SwissSalary Budget	25
1.10.1	SwissSalary Budget   Fonction dans la structure	25
1.10.2	SwissSalary Budget   Groupe d'écriture Forecast	26
1.10.3	SwissSalary Budget   Groupe de décompte	26
1.10.4	SwissSalary Budget   Calcul de prévisions	26
1.11	SwissSalary EasyRapport	26
1.11.1	Calendrier de travail   Importer jours fériés	26
1.11.2	Types de rapport   Champ Pause minimale	26
1.11.3	EasyRapport   Verrouillage de la date	26
1.11.4	EasyRapport   Recueillir les postes EasyRappor	27
1.11.5	EasyRapport   Soldes en cas de transfert de salaire non comptabilisé	27
1.11.6	Easy Rapport   Affichage des congés au départ	27
1.11.7	EasyRapport   Extension transfert de données	27
1.11.8	EasyRapport   Action link	27

---

1.12	SwissSalary Direct	28
1.12.1	Synchronisation Direct   Envoyer des documents	28
1.12.2	Fiche des rapports d'activité   Direct et Dossier	28
1.13	SwissSalary Construction	28
1.13.1	Rapport d'activité   Désignation des appareils	28
1.13.2	Dimensions   EasyRapport	28
1.13.3	Rapport ARGE   No de client manquant	28
1.14	Informations techniques	29
1.14.1	Processus   Augmentation de salaire	29
1.14.2	Enregistrements Employee Change Log   Politique de conservation des données	29
1.14.3	Événement   Dimensions du collaborateur – Établir le salaire	29
1.14.4	Autorisations   Autorisation indirecte pour Payroll Log Overview	29
1.14.5	REST API   Allocated Salary Line No.	29
1.14.6	REST API   Department fields missing	30
1.14.7	REST AP I new field	30
2	Update 5064.000   Systemadmin	
2.1	SwissSalary-Homepage   Téléchargement d'objets et application	31
2.2	Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes	32
2.3	Ensemble d'autorisation	34
2.4	Rôles   Profils	37

---

# 1 Update 5064.000 | User

## 1.1 Update 5064.000 | Introduction

Chers clients SwissSalary,  
Chers partenaires SwissSalary,

Nous sommes heureux de vous présenter le manuel de la **mise à jour** SwissSalary **5064.000** du 14 novembre 2024. Il contient également la documentation des Quality Releases 5063.001 à 5063.003. Une fois installée, vous détiendrez la version la plus récente de SwissSalary. En plus d'innovations intéressantes et d'améliorations dans SwissSalary, nous avons également développé nos interfaces bidirectionnelles pour nos modules complémentaires existants SwissSalary Direct, SwissSalary EasyRapport, SwissSalary Budget et KLE.

Nous avons envoyé une vue d'ensemble des principales modifications dans notre bulletin d'informations que vous trouverez dans Magazine, sur notre site Web [swissalary.ch](http://swissalary.ch).

### REMARQUES IMPORTANTES

#### Condition de base pré-requis

Si des modifications spécifiques à l'entreprise ont été réalisées dans vos objets par défaut SwissSalary par votre partenaire Dynamics 365, il faut impérativement contacter votre partenaire Dynamics 365 avant d'installer les objets. Assurez-vous de toujours travailler avec la version la plus récente. Nous prenons en charge la dernière et l'avant-dernière version de SwissSalary.

#### Mise à jour complète comprenant tous les objets disponibles

Les mises à jour principales sont publiées aux alentours d'avril-mai, puis en octobre/novembre, conformément au cycle de publication de Business Central de Microsoft Dynamics 365.

#### SwissSalary 365 | Business Central de Microsoft Dynamics 365 | SaaS Cloud Microsoft

L'application SwissSalary 365 reste intégrée à la dernière version Business Central de Microsoft Dynamics 365, ainsi qu'à la toute dernière version SwissSalary. L'actualisation de l'application s'effectue en quelques clics, directement via le centre d'administration (voir notre tutoriel). Depuis l'édition 5057.000, le tutoriel est également consultable directement dans le centre de rôles, dans les [vidéos de produit](#).

La **mise à jour** SwissSalary **5064.000** est disponible pour les versions Business Central suivantes (onPrem/Cloud privé):

- o Dynamics 365 Business Central 2024 Wave 2 - Version 25 (AL)
- o Dynamics 365 Business Central 2024 Wave 1 - Version 24 (AL)
- o Dynamics 365 Business Central 2023 Wave 2 - Version 23 (AL)

En mode SaaS (Cloud public de Microsoft), nous prenons toujours en charge la version la plus récente. Ainsi, nous publions la mise à jour SwissSalary 5064.000 pour BC 25. Veuillez noter que les bacs à sable disponibles doivent également être migrés pour pouvoir installer la version 5064.000.

Des modifications légales et des corrections de bogue obligatoires sont disponibles dans **l'édition 5061.300** pour les versions ci-après :

Comme annoncé dans le dernier manuel de mises à jour, cette édition est disponible pour les versions suivantes:

- o Dynamics 365 Business Central Spring' 19 - Version 14 (C/AL)

- o Dynamics 365 Business Central Fall' 18 - Version 13 (C/AL)
- o Dynamics NAV 2018
- o Dynamics NAV 2017

Elles sont identifiées en tant que telles dans le présent manuel. Les nouveautés techniques et les innovations ne sont pas mises en œuvre dans SwissSalary pour ces versions. Adressez-vous à votre partenaire NAV/Dynamics365 pour actualiser votre environnement.

La responsabilité d'installer les versions SwissSalary incombe aux clients. Notre assistance ou votre partenaire Dynamics365 peut vous aider en cas de besoin. Pour SwissSalary365 (Cloud) aussi, la responsabilité incombe aux clients car SwissSalary n'exécute aucune mise à jour automatiquement.

Profitez des nouveaux avantages de l'édition 5064.000.

L'équipe SwissSalary

## 1.2 Downgrade | 5061.300

L'édition 5061.300 est publiée pour les versions NAV / BC pour lesquelles plus aucune mise à jour complète n'est proposée depuis la version 5062.000, mais pour lesquelles certaines tâches continuent cependant d'être traitées.

Il s'agit des versions suivantes :

- o version 14 (C/AL) de Dynamics 365 Business Central Spring' 19
- o version 13 (C/AL) de Dynamics 365 Business Central Fall' 18
- o Dynamics NAV 2018
- o Dynamics NAV 2017

Dans le présent manuel, les tâches suivantes qui sont consignées dans la version 5061.300:

Personnel

- 12788 Banque du personnel | QR-IBAN

Déclaration de salaire

- 12766 Annoncer salaire | Impôt à la source, Versements complémentaires
- 12953 Annoncer salaire | Impôt à la source Erreur de date

Traitement de salaire

- 12656 Impôt à la source | Correction du tarif annuel Cantons
- 11809 Impôt à la source | Correction tarifaire rétroactive avec traitement salarial supplémentaire
- 12011 Impôt à la source | Paiements rétroactifs après la sortie de l'entreprise
- 11727 SPS ISO 2022 | Conversion standard avec nouveau schéma

## 1.3 Employé

### 1.3.1 Liste employé | Message d'erreur en cas de dépassement de texte

Task #12965 | 5064.000



---

Lorsqu'un filtre pour les départements était placé sur un utilisateur dans la configuration SwissSalary, les clients ayant un très grand nombre de départements recevaient parfois un message signalant le dépassement de texte.

### **1.3.2 Fiche employé | Infobulle Suppression du code d'enregistrement**

Task #11980 | 5064.000

Sur la fiche employé, l'infobulle du champ 'Suppression du code d'enregistrement SwissSalary Direct' a été retravaillée.

### **1.3.3 Fiche employé | Motif de fin de contrat obligatoire**

Task #12789 | 5064.000

Si des choix sont saisis dans le tableau 'Motif de fin de contrat', le choix apparaît désormais automatiquement lors de la saisie d'une date de sortie.

### **1.3.4 Fiche employé | Nationalité Liechtenstein**

Task #12845 | 5063.002

Avec 5063.000, une adaptation a eu lieu selon laquelle aucune autorisation de séjour ne doit être attribuée aux personnes de nationalité liechtensteinoise.

Cette modification a été annulée, car il n'existe pas de pratique uniforme et les directives de Swissdec ne contiennent pas d'explications à ce sujet.

S'il n'y a pas d'autorisation de séjour ou de permis de frontalier, le choix peut être mis sur Autre (non suisse).

---

### **1.3.5 Fiche employé | Permis de séjour**

Task #12814 | 5063.001

Les dénominations concernant le Permis de séjour ne s'affichaient pas correctement dans la sélection. Ce problème est résolu et les désignations usuelles apparaissent à nouveau pour les différentes Permis de séjour.

### **1.3.6 Fiche employé | Fonction TimeMachine**

Task #12696 | 5064.000

Lorsque l'on travaille avec des codes numériques dans les fonctions, il arrivait que la mauvaise valeur soit tirée lors du dépôt dans TimeMachine. Par exemple, lors du dépôt de 30, 130 a été tiré parce que le premier chiffre est inférieur de 1. Cela a été corrigé.

### **1.3.7 Fiche employé | Activité en %**

Task #12758 | 5063.001

Le pourcentage d'occupation peut être enregistré sur la fiche employé avec un maximum de 100 %. La même vérification est maintenant effectuée lorsque l'Activité en % sont modifiés pour le passé ou pour l'avenir via le champ TimeMachine.

### **1.3.8 Fiche employé | Salaire LPP fictif**

Task #12817 | 5063.002

Lors des mutations de salaire sur la fiche employé, le message pour l'adaptation de la valeur dans le 'salaire fictif LPP' a été adapté. Il est désormais possible de ne pas adapter le salaire fictif LPP en cas de modification du salaire.

Une adaptation peut être choisie avec une validité à partir du mois actuel ou rétroactive.

### **1.3.9 Fiche employé | Message Salaire LPP fictif**

Task #12922 | 5063.003

Le message lors des adaptations de salaire concernant la mutation du salaire LPP fictif et du salaire LPP effectif a été traité. Dans certaines constellations avec une date de calcul LPP dans le mois actuel, la sélection n'apparaissait pas correctement.

### **1.3.10 Fiche employé | Données concernant le partenaire**

Task #11844 | 5064.000

Le numéro AVS a été remanié pour la saisie des données du partenaire afin qu'il n'apparaisse plus que sous "Afficher plus".

---

### **1.3.11 Fiche employé | Champ Parent isolé**

Task #9934 | 5064.000

Sur la fiche employé, le champ 'Parent isolé' a été supprimé, car il n'est plus pertinent à partir de Swissdec 5.0. Le traitement pour les personnes assujetties à l'impôt à la source avec un tarif de semi-familles se fait via le champ 'semi-familles' créé à cet effet avec les options de sélection.

### **1.3.12 Fiche employé | Champ Autres occupations**

Task #10053 | 5064.000

Sur la fiche employé, dans l'onglet Privé, le champ 'Autres occupations' a été supprimé car depuis Swissdec 5.0, il ne sert plus à rien. Les revenus supplémentaires déterminants pour l'impôt à la source sont traités via les champs appropriés dans l'onglet Impôt à la source.

### **1.3.13 Fiche employé | Champ Jours de travail CH**

Task #10207 | 5064.000

La fonctionnalité Swissdec 4.0 a été supprimée de la version 5063.000 et automatiquement actualisée à partir de Swissdec 5.0.

Le processus de réduction du salaire de l'impôt à la source en raison de journées passées à l'étranger a été redéfini par Swissdec dans le cadre de la réforme 2021 de l'impôt à la source et est traité via les champs créés à cet effet dans les Données salaires de base ainsi que via le rapport d'activité des jours passés à l'étranger.

Le champ Jours de travail CH est donc obsolète et a été supprimé de la fiche employé.

### **1.3.14 Fiche employé | Frontaliers France nouveaux champs**

Task #12592 | 5064.000

Pour les frontaliers français, quatre champs supplémentaires (Pourcentage de travail à distance, Missions temporaires en France, Missions temporaires à l'étranger, Jours de non-retour en Suisse) sont désormais disponibles dans le domaine de l'impôt à la source.

### **1.3.15 Fiche employé | EasyRapport Visa**

Task #12801 | 5063.002

Il est désormais possible de saisir 50 caractères sur la fiche employé dans l'onglet EasyRapport dans le champ Visa collaborateur et suppléant visa collaborateur.

### **1.3.16 Banque du personnel | QR-IBAN**

Task #12788 | 5063.001 [5061.201]

Lors de la saisie d'un QR-IBAN, un message survenait à cause de l'absence de participation au système SIC du numéro de clearing dérivé.

---

Il existe désormais plusieurs options pour la participation SIC. Elles ont été insérées et le message ne s'affiche plus.

### **1.3.17 Banque Employé | Supprimer QR IBAN**

Task #12819 | 5064.000

Il n'était plus possible de supprimer un QR-IBAN Employee Bank saisi. Ceci a été corrigé.

### **1.3.18 Statistiques du personnel | Affectation**

Task #12802 | 5064.000

Dans le tableau 'Affectation statistique du personnel', il est désormais possible d'ajouter les champs 'Matricule', 'Nom du personnel' et 'Prénom du personnel'.

### **1.3.19 Copier employé | Image personnelle**

Task #12867 | 5063.002

Désormais, l'image est également copiée lors de la copie de la fiche employé dans un autre mandant. Un message d'erreur apparaissait lors des mutations sur la fiche employé copiée, ce qui a été corrigé.

### **1.3.20 Employé Image | Supprimer l'image**

Task #12858 | 5063.002

Un message d'erreur d'autorisation apparaissait lors de la suppression des photos du personnel. Celui-ci a été corrigé et il est désormais possible de supprimer les images depuis la liste de l'employé ou depuis la fiche employé.

### **1.3.21 Infobox Dossier personnel | Restrictions de la gestion des documents**

Task #12920 | 5063.003

Les restrictions définies pour les responsables de département dans le paramétrage de l'utilisateur SwissSalary sont valables à tous les niveaux. Ainsi, les documents que la personne supérieure n'a pas le droit de consulter ne sont pas affichés dans la Factbox « Dossier collaborateur » ni dans le dossier personnel lui-même.

## **1.4 Traitement de salaire**

### **1.4.1 Traitement de salaire | Itération pour le salaire net**

Task # | 5064.000

Jusqu'à présent, il était possible d'activer 'Brut pour net' sur un genre salaire. Cela avait pour conséquence que les déductions de la sécurité sociale étaient extrapolées et que les cotisations de sécurité sociale étaient traitées via les genres salaire de l'employeur.

---

Désormais, cela se fait par une itération et par la compensation du salaire net. Sur le Décompte de salaire, la valeur est extrapolée de sorte qu'après déduction des déductions de l'assurance sociale, la valeur calculée pour cet genre salaire est la valeur de paiement. Les déductions de l'assurance sociale sont affichées et traitées selon les paramètres en tant que déductions de l'employé et cotisations de l'employeur. La compensation du salaire net est également disponible pour les genres salaire d'indemnités journalières, nous vous renvoyons ici à l'entrée dans le manuel général.

### **1.4.2 Traitement des périodes de travail concernant les mois reportés | Départ de l'entreprise**

Task #12937 | 5064.000

La fonctionnalité pour le décompte d'heures des périodes reportées a été modifiée.

Jusqu'ici, les clients qui travaillaient avec un décompte d'heures des périodes reportées (Groupe Décompte – Jour du début de la période >0) ne pouvaient pas exécuter le processus de sortie de manière automatisée. Cela va changer à partir de la mise à jour 5064.000.

Les heures de présence obligatoire du mois précédent et du mois de départ en cours étaient recoupées dans le mois de départ. Les postes concernant les heures des deux derniers mois étaient également additionnés. Comme les personnes en charge des fiches de paie ont, au moment du traitement du salaire, rarement connaissance de toutes les périodes allant jusqu'à la fin du mois, ni les congés, ni les heures flexibles ne peuvent être calculés dans le traitement de salaire définitif et ne peuvent donc pas être correctement payés. Cela se répercute donc sur le paiement du 13ème salaire. Dans la plupart des cas, un calcul manuel ou un traitement de salaire supplémentaire était nécessaire.

Désormais, les périodes du mois de départ sont également décomptées et reportées si le jour du début de la période >0 est saisi dans le groupe décompte, sous Méthode de calcul.

Voici un exemple présentant les étapes exécutées avec une date de départ au 31.10:

- Au mois d'octobre, seules les données concernant les périodes de septembre sont traitées. La date de départ est fixée au 31.10 dans la liste des traitements de salaire.
- Les postes des périodes d'octobre sont traités en novembre.
- Lors du processus 'Obtenir les postes', les postes d'octobre concernant l'employé qui quitte l'entreprise ne sont plus automatiquement importés avec la date de référence 30.09.
- Dans le traitement de salaire après le départ, une comparaison entre les heures obligatoires et les heures effectives est désormais effectuée et la différence est comptabilisée.
- Le solde de compensation automatique au moment du départ fonctionne maintenant aussi dans le traitement de salaire après le départ et peut ainsi être activé.
- Le 13ème salaire est pris en compte dans le traitement de salaire après le départ.

Le salaire mensuel, les composantes de salaire ou les allocations pour enfant etc. ne sont PLUS pris en compte dans le traitement de salaire après le départ.

### **1.4.3 Traitement de salaire | Calculer l'Activité en % sans ajustement LPP**

Task #12598 | 5064.000

Si l'Activité en % des collaborateurs est calculé mensuellement dans le salaire horaire à l'aide des heures prestées, cela n'influe plus sur le salaire LPP fictif et le message correspondant n'apparaît plus.

### **1.4.4 Genre de salaire avec calcul du taux et du facteur | Centre de coûts**

Task #12727 | 5064.000

---

Si un genre de salaire est saisi avec un facteur (refacturation = fiche employé), le taux de CR interne et le taux de CR externe sont calculés correctement avec le facteur, même si un centre de coûts est saisi manuellement.

#### **1.4.5 Impôt à la source | Correction du tarif annuel Cantons**

Task #12656 | 5063.002

Lors de corrections tarifaires rétroactives dans les cantons annuels débutant le 1er janvier ou le mois d'entrée, les corrections s'affichaient sous forme de lignes sur le décompte de salaire, ce qui n'était pas correct. Cela a pu être corrigé.

#### **1.4.6 Impôt à la source | correction tarifaire rétroactive avec traitement de salaire supplémentaire**

Task #11809 | 5063.003 [5061.203]

Lors de corrections rétroactives, des calculs erronés se produisaient lorsque plus d'un traitement de salaire était traité au cours d'un mois. Les traitements de salaire supplémentaires n'étaient pas correctement pris en compte et les déductions initiales n'étaient pas créditées pour les mois précédant le traitement de salaire supplémentaire concernés par la correction. Cela a été corrigé.

#### **1.4.7 Impôt à la source | Paiement ultérieur après le départ**

Task #12011 | 5063.003 [5061.203]

Pour les personnes sorties de l'entreprise et soumises à l'impôt à la source dans les cantons avec décompte mensuel, lorsque plusieurs paiements complémentaires étaient effectués avec des prestations apériodiques, celles-ci n'étaient pas calculées correctement dans la détermination du taux. Cela a été corrigé.

#### **1.4.8 SPS ISO 2022 | Conversion standard avec nouveau schéma**

Task #11727 | 5064.000 [5061.300]

Le fichier ISO XML a été adapté à un nouveau schéma ISO 20022 élargi avec des normes ISO 20022 nationales et internationales (SPS / SEPA / SWIFT).

#### **1.4.9 Traitement de salaire | Fichiers dans Factbox**

Task #12795 | 5064.000

Si, en raison de l'utilisation d'une interface, un fichier est créé pour la mise à jour dans le système externe, ces fichiers d'enregistrement, qui sont classés dans les fichiers Factbox dans les traitements de salaires enregistrés, ne peuvent plus être supprimés.

#### **1.4.10 Comptabiliser salaire | Message d'erreur coûts journal des saisies**

Task #12599 | 5064.000

---

Dans les données de base salaires, dans la section Paramètres, il faut définir le modèle de journal des frais de saisie à utiliser.

## **1.5 Rapport**

### **1.5.1 Décompte salaire | Commentaire avec %**

Task #12861 | 5063.002

Ne concerne que les clients avec SwissSalary Basis:

Les textes de Commentaires n'étaient pas pris en compte pour le décompte de salaire lorsqu'ils contenaient un signe %. Cela a pu être corrigé.

### **1.5.2 Décompte salaire | Adresse Email**

Task #12657 | 5064.000

La longueur des champs où apparaît l'adresse Email a été étendue.

### **1.5.3 Certificat de salaire | Code-barres**

Task #12805 | 5063.001

Suite à un ajustement de Microsoft, le code-barres n'apparaissait plus sur le certificat de salaire pour les personnes dont le nom ou prénom comporte un tréma ou un caractère spécial. Ce problème est résolu et le code-barres s'affiche correctement.

### **1.5.4 Certificat de salaire | DocID**

Task #12972 | 5064.000

Lors de la création des certificats de salaire, le DocID n'apparaissait pas clairement sur le PDF. Cela a été corrigé.

### **1.5.5 Certificat de salaire | Rectificatif**

Task #12886 | 5064.000

Concernant la fonction 'Imprimer le rectificatif du certificat de salaire', la localité, la date et l'expéditeur sont remplis exactement comme sur le certificat de salaire créé.

### **1.5.6 Supplément | Les employés autrichiens au Liechtenstein**

Task #12411 | 5064.000

Le formulaire 'Supplément pour les employés autrichiens au Liechtenstein (frontaliers)' est maintenant disponible dans SwissSalary. Avant de pouvoir démarrer le rapport, ce dernier doit d'abord être enregistré

---

dans "Rapports généraux" sous le N° 3009087. Les paramètres suivants doivent être inscrits sur la page de requête.

- À partir du: Saisissez ici la date de début de la période pour laquelle le rapport doit être créé.
- Jusqu'au: Saisissez ici la date de fin de la période pour laquelle le rapport doit être créé.
- Le(s) genre(s) de salaire qui doi(ven)t être pris en compte sous la rubrique appropriée peuvent être enregistrés dans les divers champs de genre de salaire. Vous pouvez saisir plusieurs genres de salaire par rubrique (ex.: 7000|8000|9000).

Dans la page de requête, il n'existe pas de champ de genre de salaire pour les rubriques ou informations ci-dessous. Les informations sont automatiquement décelées par les paramétrages des données de base salaires ou des genres de salaire.

- Salaire brut conformément à la section 8 du certificat de salaire: la même logique est appliquée à cette rubrique que pour le rapport Certificat de salaire/Attestation de rentes (formulaire 11)
- À l'exception des sections 2 à 7: la même logique est appliquée à cette rubrique que pour le rapport Certificat de salaire/Attestation de rentes (formulaire 11)

Remarque : Si un type de salaire est présent dans les sections 2 à 7 du certificat de salaire suisse, il ne doit pas être enregistré dans la page de requête.

- Salaire brut conformément à la section 1: la même logique est appliquée à cette rubrique que pour le rapport Certificat de salaire/Attestation de rentes (formulaire 11)
- 13ème salaire: pour cette rubrique, on utilise le genre de salaire qui est configuré dans les données salariales de base, onglet Base, champ GS 13ème salaire.
- 14ème salaire: pour cette rubrique, on utilise le genre de salaire qui est configuré dans les données salariales de base, onglet Base, champ GS 14ème salaire.
- Heures dans la rubrique Supplément pour les dimanches et jours fériés: afin d'inclure le nombre d'heures, le champ "Nombre" doit être renseigné pour le paiement de ces suppléments. On utilise le nombre de genres de salaire saisi dans la page de requête pour cette rubrique.
- Heures dans la rubrique Heures supplémentaires: afin d'inclure le nombre d'heures, le champ "Nombre" doit être renseigné pour le paiement de ces suppléments. On utilise le nombre de types de salaire saisi dans la page de requête pour cette rubrique.
- Nombre d'années d'ancienneté dans la rubrique Indemnités de licenciement et indemnités en capital en cas de résiliation du contrat de travail: on utilise à cet effet les années d'ancienneté de la base du personnel.
- AVS / AI / AC / ANP: pour cette rubrique, les genres de salaire suivants issus des données salariales de base sont utilisés:
  - o onglet AVS, champ AVS GS Employé
  - o onglet AC, AC GS Employé
  - o onglet LAA, AANP GS Employé
- Assurance de pensions: pour cette rubrique, on utilise les genres de salaire Employé de la configuration LPP issus des données salariales de base.
- Retenue à la source FL pour les frontaliers autrichiens: la même logique est appliquée à cette rubrique que pour le rapport Certificat de salaire/Attestation de rentes (formulaire 11)
- Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie: pour cette rubrique, on utilise les genres de salaire Employé de la configuration IJM issus des Données de base salaires.

### **1.5.7 Liste genre de salaire A4H et A4T | Clé de tri**

Task #12895 | 5063.003



---

Pour les rapports 'Liste des genre de salaire A4H et A4T', le paramètre 'Département/Clé de tri' dans le champ 'Clé de tri' déclenchait une boucle infinie, ce qui avait pour conséquence que le rapport ne pouvait pas être créé et qu'un message d'erreur était généré en raison de l'épuisement du nombre maximal de lignes de 500000.

Cette erreur a été corrigée et les rapports peuvent être exécutés avec ces paramètres.

### **1.5.8 Extrait de compte | Clé de tri**

Task #12631 | 5064.000

Dans le rapport Extrait de compte, la 'clé de tri' peut désormais être sélectionnée sous Options.

### **1.5.9 Compte salaire personnel A4 | Effectifs**

Task #12885 | 5064.000

En activant le 'récapitulatif', le rapport 'Compte salaire personnel A4' indique non seulement l'ETP calculé, mais aussi le ratio des effectifs.

### **1.5.10 Compte salaire | Types de salaire fictifs**

Task #12955 | 5064.000

Lors de la création du rapport 'Compte salaire' avec des genres de salaire fictifs, un message d'erreur survenait. Nous avons réussi à rectifier l'erreur.

### **1.5.11 Liste des absences | Tri**

Task #12786 | 5063.002

Les rapports 'Liste des absences A4H' et 'Liste des absences A4T' peuvent désormais être triés sur la base du matricule.

### **1.5.12 Feuille de validation COFI | Sélection du dernier traitement de salaire**

Task #11928 | 5064.000

Si la Feuille de validation COFI est ouvert via l'affichage des traitements de salaire, le numéro de traitement de salaire le plus récent est proposé. Ceci est maintenant également mis en œuvre lors d'un appel via la fonction de recherche ou lorsque la Feuille de validation COFI est attaché comme signet à la page d'accueil.

### **1.5.13 Protocole de modification de salaire | Échantillon de données dans Excel**

Task #12926 | 5064.000

Concernant le rapport Protocole de modification de salaire avec sortie vers Excel, les données de démonstration ont été supprimées et les données désirées apparaissent dès que le traitement est activé.

---

#### **1.5.14 Coordination de compte | Sortie vers Excel**

Task #12797 | 5063.001

En raison d'un ajustement, la sortie vers Excel ne s'exécutait plus. Le problème a été corrigé.

#### **1.5.15 Rapport d'activité | Traduction Mois**

Task #12882 | 5064.000

Lors de la création du Rapport d'activité, la désignation du mois est imprimée dans la langue de la personne.

#### **1.5.16 Contrôle visa | Exécution dans un journal vide**

Task #12382 | 5064.000

Quand on consultait le rapport 'Contrôle visa' dans un journal du Rapport d'activité vide, il ne pouvait être généré à cause d'un message d'erreur. Ce problème a été résolu.

Afin de pouvoir vérifier les postes dans le journal d'importation EasyRapport, il est indispensable de préparer aussi ce rapport dans un journal du Rapport d'activité vide.

#### **1.5.17 Rapport History Report | Date de calcul de la IS**

Task #12951 | 5064.000

Le champ 'Date de calcul de la RS' était depuis quelque temps masqué sur la fiche employé, car il n'influe plus sur les calculs de l'impôt à la source lors du décompte salaire.

Des entrées ont cependant continué à être générées dans le rapport Historique, ce qui vient d'être corrigé. Le rapport Historique n'indique aucune modification de la date de calcul de la IS, car celle-ci ne peut être remaniée manuellement.

#### **1.5.18 Feuille employé | Autorisation de séjour du partenaire**

Task #12878 | 5064.000

Le rapport Feuille employé contient également l'autorisation de séjour du conjoint.

#### **1.5.19 Attestation de l'employeur AC | Désignation du paragraphe 21**

Task #12905 | 5064.000

En créant l'attestation d'employeur AC, le libellé de la section 21 'Autres prestations financières' a été adapté au formulaire.

---

### **1.5.20 Attestation de l'employeur AC | 13ème salaire**

Task #9402 | 5063.002

Si, pour les personnes mensualisées, le 13ème salaire est décompté dans un versement complémentaire après le départ, il est également pris en compte pour l'attestation de l'employeur AC.

### **1.5.21 Attestation de l'employeur AC | Gratification**

Task #12336 | 5064.000

Quand plusieurs genres de salaire sont choisis pour renseigner le paragraphe 17, tous les genres de salaire sélectionnés sont imprimés.

### **1.5.22 Attestation de l'employeur AC | Motif fin de contrat**

Task #12816 | 5064.000

Pour l'attestation d'employeur, le champ de texte pour le 'motif fin de contrat' a été étendu et est désormais imprimé sur plusieurs lignes.

### **1.5.23 Attestation de l'employeur AC (int) | autres paiements**

Task #12837 | 5063.003

Le champ 20.3 'Autres paiements' de l'attestation employeur international peut être muté sans qu'un message d'erreur avec conséquence d'interruption n'apparaisse.

### **1.5.24 Décompte Impôt à la source | Filtre Groupe décompte**

Task #12855 | 5063.003

Lors de l'établissement du décompte d'impôt à la source, le critère de filtrage intervient sur le Groupe décompte et seules les personnes qui ont été affectées à le Groupe décompte filtrée sont affichées.

### **1.5.25 Décompte Impôt à la source | Numéro de décompte**

Task #12812 | 5063.002

Si les rapports d'impôt à la source sont générés aussi bien mensuellement qu'annuellement via la page Déclarations des salaires, les numéros de décompte des cantons sont désormais à nouveau affichés.

### **1.5.26 Lettre en série | Clé d'enregistrement Direct**

Task #12544 | 5063.001

La clé d'enregistrement pour SwissSalaryDirect peut maintenant être sélectionnée dans les lettres en série pour créer des lettres standards.

---

## **1.5.27 Lettre en série | Extension de la fonction de filtrage**

Task #12880 | 5064.000

Pour créer des lettres standards, plusieurs personnes peuvent désormais être sélectionnées sur la liste du personnel. Si un ou aucun numéro de l'employé n'est indiqué, les lettres seront créées comme d'habitude pour toutes les lettres des collaborateurs affichés.

## **1.6 Déclaration de salaire**

### **1.6.1 Annoncer salaire | Impôt à la source Paiement complémentaire**

Task #12766 | 5063.002

La transmission des paiements rétroactifs pour les cantons avec calcul annuel a été adaptée en collaboration avec Swissdec.

### **1.6.2 Annoncer salaire | Impôt à la source corrections**

Task #12749 | 5063.002

La plage temporelle pour laquelle les corrections rétroactives sont prises en compte a été élargie.

### **1.6.3 Annoncer salaire | Erreur de date de l'impôt à la source**

Task #12953 | 5064.000 [5061.300]

En déclarant l'impôt à la source, un message d'erreur survenait à cause de la configuration de la date. Cela est dû à la numérotation inhabituelle des genres de salaire, désignant la commission de perception comme le numéro le plus élevé. En cas de commission de perception manquante dans le dernier mois d'emploi et d'un versement tardif, la déclaration ne pouvait être générée. Ce problème a été résolu.

### **1.6.4 Swissdec 5.3 | Frontaliers avec la France**

Task #12610 | 5064.000

Suite au nouvel accord entre la France et la Suisse, une déclaration de frontalier séparée doit être déposée en plus.

Une déclaration annuelle avec domiciliation en France et lieu de travail usuel en Suisse incluant le télétravail doit être effectuée pour l'employé. Vous trouverez de plus amples détails concernant ces dispositions dans les directives Swissdec 5.3.

### **1.6.5 Statistiques | heures de travail salaire horaire**

Task #12750 | 5063.001 [5061.202]

---

Lors de la transmission des statistiques, les heures de travail effectuées par les personnes rémunérées à l'heure étaient exportées sur la base de la date du document.  
En cas de traitement différé avec une date de document au cours du mois précédent, cela entraînait des heures manquantes dans la transmission. Cela a été corrigé.  
Ce sont toujours les heures selon la date de décompte qui sont prises en compte pour la transmission.

### **1.6.6 Déclaration de salaire fichier XML | Version standard**

Task #12709 | 5064.000

Lors de la déclaration des salaires, la version Swissdec actualisée, sélectionnée dans les données de base des salaires, est affichée dans le fichier de transmission.

### **1.6.7 Déclarations LPP | Réponse**

Task #12841 | 5064.000

La transmission aux institutions LPP a été élargie dans le cadre de Swissdec 5.3.

Lors de la transmission, on peut, via Afficher la réponse, consulter les données une par une, y compris les valeurs de contribution. À travers 'Afficher tous les champs', toutes les données peuvent être affichées et exportées dans Excel pour le contrôle.

### **1.6.8 Déclarations LPP | Afficher la réponse**

Task #12840 | 5064.000

Sur le message de retour suite à la transmission ELM-LPP, deux rapports ont été étendus, qui n'étaient pas utilisés auparavant.

## **1.7 Interfaces**

### **1.7.1 Importation de données salariales avec Excel | Importation de valeurs vides**

Task #12739 | 5064.000

À l'aide d'Excel, il est possible d'importer des valeurs concernant plusieurs personnes pour la fiche employé. La suppression d'attributions existantes est ainsi à nouveau possible.

### **1.7.2 Importation de données salariales avec Excel | Ajustement des taux d'occupation**

Task #12907 | 5064.000

Si le taux d'occupation est modifié directement sur une fiche employé ou via TimeMachine, les heures obligatoires de l'exposé des absences (génération automatique des jours fériés) seront automatiquement ajustées pour le nouveau taux d'occupation dans le journal Rapport d'activité approprié. Quand le

---

pourcentage d'occupation était modifié via le rapport 'Importation des données salariales via Excel - 3009242', les heures obligatoires des jours fériés disponibles ne s'actualisaient pas automatiquement. Ce point a été rectifié.

### **1.7.3 SmartPort | Statistiques Formations**

Task #12811 | 5063.001

Le SmartPort a été complété. Les OptionValues dans le champ Formation ont été implémentées. Pour le hotfix 5063.001, il existe un nouveau schéma SmartPort dans le répertoire hotfix (sur le SwissSalary Sharepoint).

### **1.7.4 UKA 8.9 | numéro SYMIC**

Task #12860 | 5063.003

Au lieu de l'ancien numéro ZAR, le numéro SYMIC est maintenant inscrit dans le fichier UKA.

## **1.8 Administration**

### **1.8.1 Rollcenter Mon personnel | Importation de document**

Task #12813 | 5064.000

Les documents peuvent maintenant, à l'aide d'un Glisser-déposer, être directement et rapidement attribués et importés à un dossier du personnel sur le centre de rôles, via 'Mon personnel'.

Plusieurs documents peuvent être marqués et importés simultanément.

### **1.8.2 Rollcenter | Shortcuts**

Task #12902 | 5064.000

Sur le centre de rôles, vous pouvez maintenant directement

- démarrer un traitement de salaire par 'Alt + P'
- consulter les données salariales de base par 'Alt" + S'

### **1.8.3 Donnes de base salaires | Dernier jour de semaine**

Task #12597 | 5064.000

Le dernier jour de la semaine était jusqu'ici enregistré dans les données salariales de base. On ne pouvait donc contrôler la durée maximale hebdomadaire de travail uniformément que pour l'ensemble des mandants.

Vous trouverez maintenant ce champ dans le groupe de travail. Des règles hebdomadaires individuelles peuvent être enregistrées.

---

## 1.8.4 Fiche genres de salaire | Statistiques

Task #12916 | 5064.000

La désignation de l'assujettissement sur la fiche des genres de salaire a été ajustée. Le champ est maintenant désigné par 'Statistiques'. La sélection reste inchangée.

## 1.8.5 Données de base salaires | Domaine IS Paramètres

Task #12720 | 5064.000

Lors d'une mutation du mode de calcul de l'impôt à la source, l'avertissement suivant apparaît: 'Le mode de calcul est imposé par les cantons. Le choix ne peut être modifié qu'en cas de changement légal.'

## 1.8.6 Données de base salaires | Domaine IS

Task #12849 | 5063.002

Désormais, les champs de l'impôt à la source cantonal sous les données de base salaires (commission de perception, salaire médian, etc.) sont toujours actualisés dans tous les mandants lors de l'importation du tarif, et pas seulement dans le mandant actuellement actif.

## 1.8.7 Données de base salaires | ToolTipp N° UID

Task #11156 | 5064.000

Le Tool-Tipp pour le N° UID est désormais la suivante <https://www.uid.admin.ch>, car le numéro UID-OFRC est affiché ici dans le format correct.

## 1.8.8 Données de base salaires | Champs Mise à jour

Task #12602 | 5064.000

Dans les données de base salaires, la présentation a été améliorée pour les options de mise à jour dans la section Installations. Désormais, les champs d'établissement supplémentaires ne sont affichés que si un transfert a lieu dans le module correspondant. Le dispositif de mise à jour pour la comptabilité analytique et dans les projets n'est affiché que si 'Afficher plus' est sélectionné.

## 1.8.9 Données de base salaires | Modèle due journal de travail

Task #12600 | 5064.000

Si l'option 'Transfert dans le projet' est activée dans les données de base des salaires, les champs 'Écriture du projet', 'Projet prix coûtant' et 'Projet modèle de journal de saisie' s'affichent désormais.

Les valeurs par défaut suivantes sont saisies:

Écriture de projet: Automatique

Projet prix coûtant: SwissSalary/Ressource

Projet modèle de journal de saisie: ce champ est vide.

---

## 1.8.10 Données de base salaires | Infobulle pour les décimales

Task #12734 | 5064.000

Dans les Données de base salaires, onglet Décompte salaire, des infobulles s'affichent pour les champs 'Déduction GS Décimales' et 'Comptabilité des heures - décimales', qui indiquent le lien vers les genres de salaires respectifs et leurs règles d'arrondi.

## 1.8.11 Carte de contact | Prénoms et noms

Task #11494 | 5064.000

Il est possible de saisir des entreprises et des personnes dans les contacts SwissSalary. Pour les personnes, il est possible de saisir un prénom dans un champ séparé. Dans la vue en liste, le nom et le prénom peuvent être affichés.

## 1.9 KLE

### 1.9.1 KLE | Salaire horaire stable - Données de base salaires

Task #12935 | 5064.000

Si la valeur booléenne 'Salaire horaire stable' est activée dans les Données de base salaires, le salaire annuel composé des salaires horaires réguliers est calculé et transmis à l'aide de la formule: heures hebdomadaires \* taux horaire \* 52. Les congés sont déjà inclus et pris en compte à l'aide du salaire annuel quand une demande de 13ème salaire existe.

En cas de salaires horaires irréguliers, le salaire annuel est transmis sur la base des 12 derniers mois décomptés ou bien ramenés sur 12 mois si les 12 décomptes de salaire ne sont pas encore disponibles.

Dans les deux cas, les derniers mois de salaire traités avant le mois-événement sont déterminants.

### 1.9.2 KLE | Suppléant

Task #12829 | 5063.002

Comme information supplémentaire, il est possible d'enregistrer dans le système les données d'un suppléant. En règle générale, il s'agit d'un bureau fiduciaire. Le délégué (représentant) est un tiers mandaté par l'entreprise (p. ex. fiduciaire, courtier ou autre) qui transmet l'annonce d'événement pour le compte de l'entreprise avec un système ERP certifié Swissdec et qui, selon le mandat et l'accord avec l'entreprise, fait office d'interlocuteur pour toutes les questions liées à l'événement. de l'événement.

### 1.9.3 KLE | Salaire annuel en cas d'engagement en cours de mois

Task #12791 | 5063.002

Le calcul du salaire annuel total en cas d'entrée en cours de mois a été amélioré.



---

## **1.9.4 KLE | Confirmation de clôture de dossier**

Task #12538 | 5063.002

Lorsque le cas a été clôturé par l'assurance, nous recevons un message et le statut dans les détails de l'assurance passe à «Communication terminée». La réception de ce statut est reconfirmée à l'assurance par une dernière synchronisation.

## **1.9.5 KLE | Groupe de travail bloqué**

Task #12847 | 5063.002

Si la date de l'incident se situe dans un traitement de salaire dans lequel un Groupe de travail bloqué a été enregistré, la déclaration KLE peut tout de même être transmise.

## **1.9.6 KLE | Déclaration de sinistre de salaire**

Task #12779 | 5063.001

Les données salariales sont à nouveau correctement éditées sur la déclaration de sinistre.

## **1.9.7 KLE | Marqué comme fermé**

Task #12916 | 5064.000

Sur la fiche KLE Case, on peut activer la valeur booléenne 'Marqué comme fermé', afin que le cas soit déplacé dans la vignette 'Fermé', avant que l'assurance ne renvoie le statut 'Communication terminée'.

En outre, les cas reportés sont ainsi régulièrement synchronisés grâce à la synchronisation automatique, jusqu'à ce que l'assurance transmette le statut 'Communication terminée'. Dès que le statut de processus est placé sur 'Communication terminée' dans le Case, la valeur booléenne ne peut plus être traitée 'Comme marqué fermé'.

## **1.9.8 KLE | Déclaration de sinistre sans données salariales**

Task #12345 | 5064.000

Quand la déclaration de sinistre est imprimée sans données salariales, le poste occupé (fonction de cadre) n'est pas non plus mentionné.

## **1.10 SwissSalary Budget**

### **1.10.1 SwissSalary Budget | Fonction dans la structure**

Task #12865 | 5063.002

La colonne Fonction peut maintenant être affichée et éditée dans la structure.

---

## **1.10.2 SwissSalary Budget | Groupe d'écriture Forecast**

Task #12853 | 5063.002

Lors de la prévision, le groupe d'écritures est désormais également écrit, de sorte que même avec des filtres de groupes d'écritures sur la structure, les données apparaissent dans la matrice des schémas.

## **1.10.3 SwissSalary Budget | Groupe de décompte**

Task #12536 | 5063.001

La colonne 'Groupe de décompte' est maintenant affichée par défaut dans la liste 'SwissSalary Budget traitement des salaires ouvert' et 'SwissSalary Budget traitement des salaires comptabilisé'. Il est désormais possible de filtrer cette liste par Groupe de décompte.

## **1.10.4 SwissSalary Budget | Calcul de prévisions**

Task #12873 | 5064.000

La prévision peut également être calculée dans le salaire horaire pour les collaborateurs. Les taux d'occupation anticipés sont pris en compte sur base de la fiche employé (les champs Pourcentage d'occupation et Composantes de salaire ne doivent pas rester vides).

## **1.11 SwissSalary EasyRapport**

### **1.11.1 Calendrier de travail | Importer jours fériés**

Task #10579 | 5063.003

Pour l'importation des jours fériés (calendrier de travail), le lien vers la possibilité de téléchargement a été adapté..

### **1.11.2 Types de rapport | Champ Pause minimale**

Task #11034 | 5064.000

Dans les types de rapports, il est possible depuis quelque temps de configurer le type «Dédution de la pause» afin de tenir compte des pauses légales dans EasyRapport. Ainsi, le champ 'Pause minimale' (29) n'est plus nécessaire.

Dans cette tâche, le champ 'Pause minimale' a été développé dans le groupe EasyRapport. Dans une étape ultérieure, la fonction sera complètement supprimée par SwissSalary EasyRapport.

### **1.11.3 EasyRapport | Verrouillage de la date**

Task #12700 | 5064.000

Dans le groupe EasyRapport, il a été possible de définir le blocage de date pour EasyRapport ou TapBoard. On a ainsi défini pour quel système les saisies peuvent être effectuées pour la période 'Comptabilisation autorisé à partir du / jusqu'au'.

---

Comme le blocage de la date n'est pas utilisé pour TapBoard, ce champ a été supprimé. Le champ 'Comptabilisation autorisé à partir du / jusqu'au' n'est plus utilisé que pour EasyRapport.

#### **1.11.4 EasyRapport | Recueillir les postes EasyRapport**

Task #12815 | 5063.001

La fonction 'Recueillir les postes EasyRapport' accédait en arrière-plan à tous les mandants, même s'il y avait une restriction de mandant. Cette situation a été corrigée.

#### **1.11.5 EasyRapport | Soldes en cas de transfert de salaire non comptabilisé**

Task #12031 | 5064.000

Quand un traitement de salaire restait ouvert ou non comptabilisé et qu'un transfert était effectué, une exigence s'affichait pour diverses périodes. L'affichage d'un droit n'est cependant pertinent que pour les 'Congés'. Le système a été ajusté en conséquence.

#### **1.11.6 Easy Rapport | Affichage des congés au départ**

Task #12863 | 5064.000

Pour les collaborateurs dont la date de départ est déjà déterminée, le solde de congés ne s'affichait pas correctement du côté de SwissSalary EasyRapport pendant le traitement de salaire ouvert. Cette erreur a été corrigée.

#### **1.11.7 EasyRapport | Extension transfert de données**

Task #11857 | 5063.001

Il a été mis en œuvre que le champ "Balanced" (numérotation du champ de catégorie de temps 'Balance Group') dans l'EmployeeInfo soit envoyé à SwissSalary EasyRapport. Pour satisfaire pleinement aux exigences, d'autres adaptations sont maintenant nécessaires de la part de SwissSalary EasyRapport. Celles-ci ne pourront être lancées que lorsque cette adaptation sera publiée.

#### **1.11.8 EasyRapport | Action link**

Task #12872 | 5064.000

Comme c'est déjà le cas depuis un certain temps dans SwissSalary Direct, dans la configuration SwissSalary EasyRapport, les champs 'Ouvrez SwissSalary EasyRapport' et 'Via SwissSalary EasyRapport' présentent un lien sur la page Web correspondante. Les mêmes fonctions ont été intégrées à SwissSalary Insights.

---

## **1.12 SwissSalary Direct**

### **1.12.1 Synchronisation Direct | Envoyer des documents**

Task #12725 | 5064.000

La file d'attente de tâches de Direct Sync exécute seulement la synchronisation des données de base. Les documents qui n'étaient pas envoyés auparavant le sont désormais aussi.

### **1.12.2 Fiche des rapports d'activité | Direct et Dossier**

Task #12919 | 5064.000

Avec l'envoi SwissSalary Direct, les fiches de rapport d'activité sont envoyées à tous, y compris aux collaborateurs qui ne se sont pas encore enregistrés dans SwissSalary Direct, à condition que dans la configuration SwissSalary Direct, sous Envoyer les documents à; 'Tous les collaborateurs' soit enregistré.

## **1.13 SwissSalary Construction**

### **1.13.1 Rapport d'activité | Désignation des appareils**

Task #12699 | 5064.000

Concerne exclusivement les clients qui utilisent l'application Construction:

Si l'option Rapport d'activité est active sur les appareils, la sélection 'Terme de recherche + description' est disponible pour la désignation des appareils.

### **1.13.2 Dimensions | EasyRapport**

Task #12874 | 5064.000

Concerne exclusivement les clients qui utilisent l'application Construction :

Toutes les dimensions disponibles (appareils, centres de coûts, objets de coûts, projets) peuvent maintenant être transférées vers EasyRapport. Cependant, 2 Dimensions maximum par configuration peuvent être sélectionnées.

### **1.13.3 Rapport ARGE | No de client manquant**

Task #12852 | 5064.000

Concerne exclusivement les clients qui utilisent l'application Construction :

Si Comptabiliser la refacturation ARGE est activé et si le numéro de client manque sur la fiche du consortium, on accède automatiquement à la fiche de consortium via une notification.

---

## 1.14 Informations techniques

### 1.14.1 Processus | Augmentation de salaire

Task | 5064.000

Le processus d'augmentation de salaire existant est en cours d'amélioration et doit à l'avenir pouvoir être totalement créé dans SwissSalary avec vérification / autorisation par les superviseurs. Les journaux correspondants peuvent être trouvés via la fonction de recherche. Si les journaux sont créés par département, les vignettes associées apparaissent sur la page d'accueil. Nous nous trouvons actuellement dans une phase pilote et vous communiquerons tous les détails lorsque le processus sera effectif.

### 1.14.2 Enregistrements Employee Change Log | Politique de conservation des données

Task #12833 | 5063.002

Certains clients ont signalé qu'ils avaient un grand nombre d'enregistrements dans la table "Employee Change Log". Dans de nombreux cas, cela est dû à des intégrations ou à des synchronisations avec d'autres services. Si cette table devient trop grande, les performances du système peuvent en être affectées. Pour maintenir la taille de cette table, il est désormais possible d'ajouter une politique de conservation qui supprime automatiquement de la table les enregistrements basés sur des critères définis par l'utilisateur. Pour plus d'informations sur la configuration des politiques de conservation dans Business Central, consultez cet article sur Microsoft Learn: <https://learn.microsoft.com/dynamics365/business-central/admin-data-retention-policies>.

### 1.14.3 Événement | Dimensions du collaborateur – Établir le salaire

Task #12740 | 5063.001

Le rapport "SwS Process Payroll" présente un nouvel événement :

PayrollLog = "SwS Payroll Log" actuel

Employee = "SwS Employee" actuel

PostedEmployeeDimension : "SwS Employee Dimension posted" filtré sur l'employé et le journal de salaires PayrollLog.

### 1.14.4 Autorisations | Autorisation indirecte pour Payroll Log Overview

Task #12762 | 5063.001

Les utilisateurs qui ont enregistré seulement les rôles SWS-PROCESS ou SWS-POSTING ne pouvaient pas comptabiliser de traitement de salaire dans SaaS.

Cela a été corrigé à travers les autorisations indirectes dans Objet.

### 1.14.5 REST API | Allocated Salary Line No.

Task #12832 | 5064.000

---

Si l'utilisateur n'envoie aucune valeur pour le champ "LineNo" à Endpoint /allocatedsalaries dans la requête POST, la valeur est générée par BC pour la LineNo.

#### **1.14.6 REST API | Department fields missing**

Task #12894 | 5064.000

Les champs "ValidFrom" et "ValidTo" ont été ajoutés aux Rest-Endpoints /departments.

#### **1.14.7 REST AP I new field**

Task #12862 | 5064.000

Le champ "External Document No" a été ajouté aux Endpoint /salaryjournalines.

---

## 2 Update 5064.000 | Systemadmin

### 2.1 SwissSalary-Homepage | Téléchargement d'objets et application

**Je travaille dans le Cloud SaaS de Microsoft Dynamics 365 Business Central (en ligne). Dois-je aussi télécharger et installer les objets sur le site ?**

Non.

Sur notre site Web, vous trouverez uniquement les objets et applications pour les versions installées (sur site). Vous pouvez actualiser vos applications directement à l'intérieur de la solution SaaS [actualiser](#).

Nous vérifions les adaptations spécifiques aux clients (ce qu'on appelle les PTE : extensions spécifiques au client) en permanence et avant chaque mise à jour. Elles devraient donc être disponibles comme d'habitude sans aucune action supplémentaire de votre part une fois la mise à jour exécutée. Vous ne devez pas les actualiser.

---

**Comment accédez-vous à la zone client de SwissSalary (exclusivement pour les clients et partenaires SwissSalary onPrem)?**

Via <https://swissalary.ch> vous arrivez sur notre site. Cliquez en haut à droite sur Connexion.

Connectez-vous à l'aide des informations de connexion spécifiques à votre entreprise (adresse e-mail). Sélectionnez ensuite la mise à jour NAV (Clients SwissSalary BC/NAV) ou la mise à jour CONSTRUCTION (clients SwissSalary BAU).

Les dernières mises à jour et correctifs à télécharger vous y sont proposés. (SwissSalary onPrem).

---

**Quels autres documents pouvez-vous télécharger ?**

Outre la dernière mise à jour, les correctifs logiciels les plus récents (s'ils sont disponibles) sont téléchargés et installés dans SwissSalary. Vous restez ainsi au fait des dernières nouveautés concernant les objets (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et d'autres informations sur SwissSalary sont actualisées et complétées en permanence, puis publiées via <https://learn.swissalary.ch/FR/>.

*Nous avons également créé un portail avec des questions les plus fréquemment posées dans Support sur la page [SwissSalary Frequently Asked Questions \(FAQ\)](#) et nous continuons à l'améliorer.*

---

**Comment télécharger un fichier depuis Internet ?**

Cliquez sur l'icône correspondante et le téléchargement démarre aussitôt (vous trouverez ensuite le fichier sous "Téléchargements"):

---

## Serai-je informé des nouveautés SwissSalary ?

Nous communiquons sur les canaux les plus divers, par exemple Viva Engage (SwissSalary Partner Network), via la newsletter, le site web et via les actualités du Centre de Rôles.

---

## Avez-vous des questions concernant notre site Web ou le téléchargement ?

Veillez contacter votre partenaire Dynamics 365, envoyez-nous un message électronique à l'adresse [support@swissalary.ch](mailto:support@swissalary.ch) ou appelez notre assistance téléphonique au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

## 2.2 Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes

**Ces éclaircissements valent uniquement pour les clients qui ont installé les versions (sur site).**

1. Téléchargez les objets conformément aux descriptions du chapitre précédent.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://learn.swissalary.ch/FR/>.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swissalary.ch>.

Veuillez vérifier auprès de votre partenaire Dynamics 365 si les ajustements spécifiques au client ont été réalisés. Ils pourraient être perdus si la mise à jour n'a pas été sauvegardée au préalable.

ASTUCE:

Nous vous recommandons de sauvegarder vos données avant de procéder à la mise à jour. Cette précaution n'est généralement pas absolument nécessaire, mais peut s'avérer utile pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier d'objet / de l'application avec WinZip.

3. Ouvrez Dynamics 365 Business Central / Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12, allez dans Object Designer (Extras -> Object Designer).

Vous voyez maintenant tous les objets qui sont disponibles dans votre base de données BC/NAV.

4. Allez dans Fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez enregistré le fichier FOB/de l'application. Le système tente maintenant de charger le fichier.

6. Une information apparaît ensuite sur l'écran. Confirmez IMPÉRATIVEMENT en cliquant sur OK ou sur Non.

REMARQUE:

Ouvrez TOUJOURS la feuille de calcul d'importation!

7. La feuille d'importation s'ouvre.

REMARQUE IMPORTANTE:



---

Cliquez ici IMPÉRATIVEMENT sur REPLACE ALL ! Cliquez ensuite sur OK et le processus de chargement démarrera !

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), le message suivant apparaît également (veuillez confirmer en sélectionnant "Force") :

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement requise; veuillez à toujours confirmer ce message en cliquant sur OUI :

8. Les objets sont maintenant dans votre base de données. Une fois l'installation effectuée, le message final suivant s'affiche:

#### REMARQUES IMPORTANTES:

Après les avoir chargés, nous recommandons de compiler les objets SwissSalary (F11). Veuillez définir un filtre (7) sur **SwS\*** dans la liste de la version (F7) et assurez-vous que "**All**" est sélectionné à gauche. Nous attirons votre attention sur le fait que le service BC/NAV doit si possible être redémarré. Généralement, cette opération ne peut être exécutée que par l'administrateur disposant des autorisations adéquates (à lancer uniquement pendant les périodes creuses, quand aucun utilisateur n'est plus connecté).

#### IMPORTANT:

Dans l'environnement sur site, nous n'offrons AUCUNE prise en charge pour l'importation des applications. Adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365.

#### 9. Processus de mise à jour

Après avoir chargé les objets avec succès, revenez au menu principal, dans le Centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique Personnel (fiche employé). Le système procède automatiquement à l'actualisation de la mise à jour. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de la mise à jour doit impérativement être exécutée par un collaborateur détenant des droits d'administrateur. Faute de quoi, la mise à jour ne pourra être actualisée. Vous recevrez un message indiquant que le processus a bien été effectué dès que c'est terminé.

Vous trouverez un historique des mises à jour sous Centre de rôles -> Organisation, dans lequel toutes les versions de mise à jour correctement chargées sont recueillies.

Le processus d'actualisation des mises à jour doit impérativement être lancé après chaque mise à jour / Quality Release.

---

Dans le tableau Excel, vous pouvez voir les objets qui viennent d'être créés ou qui ont été modifiés. Vous trouverez ces objets et ceux qui se trouvent dans la zone d'accès restreint Partenaire sur notre site Web.

Explications concernant les types:

1 = Table

3 = Report

- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page
- 9 = Query

Si vous avez besoin d'éclaircissements, adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365 ou contactez notre assistance.

## 2.3 Ensemble d'autorisation

À partir de 5062.000, les enregistrements d'autorisation SWS sont automatiquement mis à jour directement avec le processus de migration de mise à jour. La rubrique "Autorisations NAV" n'est plus disponible dans l'organisation SwissSalary et la mise à jour du Store pour les ensembles d'autorisations n'a plus besoin d'être exécutée manuellement. Vous identifierez les ensembles d'autorisations SWS que nous délivrons à l'aide du type "System". Les SUPER utilisateurs ne peuvent plus modifier ces ensembles. Si vous souhaitez créer des droits d'accès spécifiques, vous devez copier un ensemble d'autorisations, procéder aux ajustements dans l'ensemble d'autorisations copié et l'attribuer aux utilisateurs correspondants (nous recommandons cette procédure depuis toujours). Un ensemble d'autorisations copié sera automatiquement associé au type "Défini par l'utilisateur".

Code précédent	Nouveau ensemble d'autorisation	Nom	Art	Nom d'extension	Description
<i>SWS-BUDGET-EDIT</i>	SWS BUDGET PROCESS	Budget - Edit and Process	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour créer des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
<i>SWS-BUDGET-READ</i>	SWS BUDGET READ	Read Budget Data	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour lire des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
<i>SWS-BUDGET-SETUP</i>	SWS BUDGET SETUP	Admin. Budget Module	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour procéder à des paramétrages dans le module SwissSalary Budget. Ensemble d'autorisations classique pour le gestionnaire de salaire.
<i>SWS-EE EDIT</i>	SWS PROCESS	Employee Edit and Run Payroll	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est classiquement attribué au gestionnaire de salaire qui doit remplir toutes les fonctions couvertes par la comptabilité salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer, insérer des données dans SwissSalary, mais ne peut modifier les données salariales de base.

<i>SWS-EE READ</i>	SWS READ	Read Employee Data	Syst em	SwissSalary 365	Identique à l'ensemble d'autorisations SWS PROCESS, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées. Droits de lecture uniquement.
<i>SWS-HR EDIT</i>	SWS HR PROCESS	Edit HR (Dynamics 365)	Syst em	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Avec cet ensemble d'autorisations, les données peuvent être modifiées, supprimées et insérées dans le PIS.
<i>SWS-HR READ</i>	SWS HR READ	Read HR (Dynamics 365)	Syst em	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Droits de lecture uniquement.
<i>SWS-HR SETUP</i>	SWS HR SETUP	Admin.HR Module (Dynamics 365)	Syst em	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Avec cet ensemble d'autorisations, des configurations peuvent être effectuées dans le PIS. Gestionnaire de salaire de RH classique.
<i>SWS-KLE EDIT</i>	SWS KLE PROCESS	KLE - Edit and Process	Syst em	SwissSalary 365	Avec cet ensemble d'autorisations, les cas KLE peuvent être remaniés. Quand cet ensemble d'autorisations est accordé, l'ensemble d'autorisations SWS PROCESS ou SWS READ doit également être accordé.
<i>SWS-KLE READ</i>	SWS KLE READ	Read KLE Data	Syst em	SwissSalary 365	Identique à l'ensemble d'autorisations SWS KLE PROCESS, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées. Droits de lecture uniquement.
<i>SWS-ALL</i>	SWS LOGIN	Login Permissions	Syst em	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations spécifique qui doit être attribué à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (contrôle de licence, nombre de collaborateurs pour lesquels le décompte salaire a déjà été effectué dans la base de données générale. Par conséquent, aucune donnée n'est consultable par les mandants restreints).
<i>SWS-POST</i>	SWS POSTING	Payroll Posting	Syst em	SwissSalary 365	Selon les directives du SOX, le gestionnaire de salaire n'est pas autorisé à 'comptabiliser le salaire'.

					<p>Cet ensemble d'autorisations peut être attribué à un utilisateur dans la COFI exclusivement en charge de la comptabilisation salariale.</p> <p>IMPORTANT : Cet utilisateur doit évidemment aussi être activé dans SwissSalary, sous Configuration -&gt; Configuration -&gt; Utilisateur ou, dans la version RTC, sous Gestion SwissSalary-&gt; Utilisateur.</p>
SWS-ST EDIT	SWS SALARY TYPE EDIT	Edit Salary Types	Syst em	SwissSalary 365	Accès illimité pour modifier les genres de salaire. Avec cet ensemble d'autorisations, il est possible de créer, modifier et supprimer des genres de salaire.
SWS-SETUP	SWS SETUP	Admin. SwS Module	Syst em	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations classique pour gestionnaire de salaire.
SWS-SETUP- LIGHT	SWS SETUP LIGHT	Admin. SwS Without User Setup	Syst em	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations identique à SWS-SETUP, sauf qu'aucune modification de l'utilisateur SwissSalary ne peut être effectuée..
nouveau à partir de 5064.000	SWS MSS	Manager Self Service	Syst em	SwissSalary 365	<p>Cet ensemble de permissions inclut des droits de lecture concernant des informations destinées aux chefs de département. Les clients se trouvent dans des situations différentes et leurs requêtes sont diverses en ce qui concerne les différentes autorisations. Pour l'ensemble de permissions, nous avons recours à la meilleure pratique. Vous pouvez rectifier les autorisations à tout moment à l'aide d'un autre ou de votre propre ensemble de permissions. Vous trouverez ici de plus amples informations: <a href="#">Granulare Berechtigungen definieren - Business Central   Microsoft Learn</a></p> <p><b>Remarque:</b> Nous n'avons pas relié les ensembles de permissions SWS PAYRAISE PROCESS et SWS PAYRAISE READ à l'ensemble de permissions SWS MSS, car nous partons du principe que les situations diffèrent d'un chef de département ou suppléant à l'autre. Certains responsables de département</p>

					ne sont pas autorisés à visualiser le processus d'augmentation de salaire, mais peuvent seulement le lire ou le modifier. Quand un MSS est attribué à un utilisateur SWS, il se peut donc que l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS ou SWS PAYRAISE READ doive être ajouté manuellement.
nouveau à partir de 5064.000	SWS PAYRAISE PROCESS	Pay Raise - Edit and Process	System	SwissSalary 365	Permet de modifier le processus d'augmentation de salaire.  <b>Remarque:</b> Quand l'ensemble de permissions SWS PROCESS est attribué à un utilisateur, l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS est également attribué automatiquement, car nous avons relié l'ensemble de permissions SWS PROCESS à l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS.
nouveau à partir de 5064.000	SWS PAYRAISE READ	Read Pay Raise Data	System	SwissSalary 365	Permet de lire le processus d'augmentation de salaire.  <b>Remarque:</b> Quand l'ensemble de permissions SWS READ est attribué à un utilisateur, l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE READ n'est pas automatiquement attribué. Nous partons en effet du principe que tous les utilisateurs ne sont pas autorisés à visualiser l'augmentation de salaire avec SWS READ.

## 2.4 Rôles | Profils

Vous pouvez ajuster le profil à tout moment en fonction de vos exigences. Vous trouverez ici de plus amples informations concernant les ensembles de permissions: [Verwalten von Benutzern und Rollen - Business Central | Microsoft Learn](#)

Les profils suivants sont disponibles:

SwissSalary

Le profil SwissSalary est attribué aux personnes qui traitent le salaire.

SwissSalary Manager Self Service

Dans ce profil, nous avons réduit le centre de rôles et les rubriques de menu au strict nécessaire sur les

---

différentes pages. Les clients ont des exigences diverses en ce qui concerne le centre de rôles et les pages. Nous avons eu recours à la meilleure pratique pour le profil.